

La Commune d'Avrillé propose le dispositif « **Argent de poche** ». Il donne la possibilité aux jeunes âgés de 16 à 18 ans, domiciliés sur la commune, d'effectuer des missions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie et ainsi découvrir l'environnement professionnel. Il s'agit de réaliser des missions au service de la Commune ou de l'EHPAD pouvant relever du travail manuel, administratif ou de l'animation moyennant la somme de 15 € la demi-journée.

Renseignements sur le jeune

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Mail :

Tél portable :

Situation du jeune

Collégien(ne)

Lycée(ne)

Etudiant

Autre (précisez) :

Responsable(s) légal(aux)

NOM : Prénom :

Tél. père : Tél. mère :

Autorisation Parentale

Madame, Monsieur :

en qualité de tuteur légal, déclare, avoir pris connaissance des points suivants :

- La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « argent de poche ». En aucun cas le montant versé pour la participation à l'activité ne pourra avoir équivalence de salaire. Aucun bulletin de salaire ne sera établi.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale ou sous couvert de leur tuteur. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

Autorise mon enfant à participer au dispositif « argent de poche » mis en place par la commune d'Avrillé.

Dans le cadre des missions « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités effectuées sur la commune et non à des fins commerciales :

- J'autorise les prises de vue de mon enfant
- Je refuse les prises de vue de mon enfant

En cas de difficultés de santé particulières, merci de préciser ci-dessous :

.....
.....
.....

Fait à :, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

des représentants légaux :

du jeune :